

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 17 janvier 2022

Keolis met en place avec succès un crédit syndiqué de 600 M€ indexé sur des indicateurs de développement durable

- **Signé le 21 décembre 2021, avec un groupe de 14 banques partenaires, ce financement largement sursouscrit correspond à un crédit d'un montant de 600 M€ et d'une maturité de 5 ans qui vise à refinancer des lignes de crédit existantes.**
- **Cette opération s'inscrit dans la stratégie RSE de Keolis, intégrant un mécanisme d'ajustement de la marge lié à l'atteinte d'objectifs annuels en matière d'environnement, de mixité et de santé & sécurité.**
- **Ce refinancement permet de conforter le profil de liquidité et d'étendre la maturité moyenne de la dette du Groupe à des conditions financières compétitives.**

Christelle Villadary, Directrice finance et juridique du Groupe Keolis : « *En indexant le coût de ce crédit syndiqué sur les objectifs de développement durable de Keolis, cette opération place notre ambition RSE au cœur de notre stratégie de financement. Cette ligne de crédit permet également à Keolis de renforcer sa structure de financement en allongeant la maturité de sa dette à des conditions compétitives. Le succès de cette opération, souligné par un niveau de sursouscription élevé, témoigne de la confiance de nos partenaires bancaires dans le profil de crédit du Groupe et dans la qualité de son modèle de développement.* »

Un premier financement indexé sur quatre indicateurs RSE

Keolis innove en adossant ce financement à des critères de développement durable au cœur de la stratégie RSE du Groupe.

Cette nouvelle ligne de crédit intègre un mécanisme d'indexation de la marge basé sur l'atteinte d'objectifs annuels :

- La parité, avec un engagement d'augmentation de la part de femmes dans l'effectif global de Keolis.
- L'environnement, avec deux indicateurs cibles, l'un indexé sur la proportion de collaborateurs présents dans des filiales couvertes par la certification de Management de l'Environnement (SME) ISO 14001¹, et l'autre, à partir de 2023, basé sur les engagements du Groupe en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Ces indicateurs traduisent la contribution positive de Keolis aux défis environnementaux actuels, tels que la lutte contre le changement

¹ Cette norme couvre un ensemble large de critères environnementaux incluant notamment l'organisation, le suivi et le contrôle de la performance environnementale, la mise en place d'actions générant des économies de ressources (eau, gestion des déchets et énergie notamment) et le suivi des risques environnementaux.

climatique, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la protection des ressources (eau, sol, matières premières, biodiversité).

- La santé / sécurité, à travers un objectif d'augmentation de la part de salariés couverts par une accréditation d'une norme de management de la sécurité (ISO 45001 ou 39001)², induisant notamment le développement des formations internes de culture sécurité ou des mesures de prévention des accidents du travail tels que ceux liés aux troubles musculosquelettiques, aux chutes ou aux accidents de la route.

En adossant ce crédit syndiqué à des objectifs RSE concrets et ambitieux, cette opération permet de matérialiser les engagements du Groupe en matière de développement durable alignés avec **sa raison d'être** d'« *imaginer et déployer des mobilités sûres & durables au service de chaque territoire, pour une meilleure qualité de vie de tous et de chacun* ».

Pour Keolis, cette opération permet en outre d'allonger la maturité moyenne de la dette du Groupe et de maintenir une liquidité robuste à des conditions optimales, en ligne avec sa feuille de route stratégique.

Banques et conseils

- Keolis a été conseillé par le cabinet White & Case LLP à Paris.
- Cette nouvelle ligne de crédit a été souscrite par :
 - BNP Paribas, BRED, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France, Crédit Agricole CIB, CIC, ING, Natixis et Société Générale en tant que « Mandated Lead Arrangers et Bookrunners ».
 - Bayerische Landesbank, CaixaBank, HSBC, KBC, La Banque Postale, et SMBC en tant que « Mandated Lead Arrangers ».
- L'opération a été structurée par BNP Paribas (Coordinateur Développement Durable), Natixis (Coordinateur et Agent de la Documentation) et Crédit Agricole CIB (Agent).
- Les banques ont été conseillées par Latham & Watkins LLP.

[A propos de Keolis](#)

Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et filiales - Kisio, EFFIA, Keolis Santé, Cykleo – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolley bus, VTC collectifs, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service, auto partage, navette autonome 100% électrique, téléphérique urbain... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017.

Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 68 500 collaborateurs répartis dans 15 pays et a réalisé, en 2020, un chiffre d'affaires de 6,1 milliards d'euros. En 2019, 3,4 milliards de voyageurs ont utilisé un service de mobilité partagée proposé par Keolis.

² Ces normes garantissent la qualité des processus et routines mis en œuvre pour assurer la sécurité santé au travail et l'amélioration continue induite. Elles conduisent à l'organisation de la gestion de la sécurité sur la base des meilleures normes et pratiques internationales.



*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux Etats-Unis, aux Emirats arabes unis, en Inde, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, au Sénégal et en Suède.

CONTACTS

Alexandre Poidevin

Responsable des relations médias

01 71 32 97 03 / 06 18 76 18 69

alexandre.poidevin@keolis.com

Laurent Gerbet

Directeur médias et e-réputation

06 32 79 38 35

laurent.gerbet@keolis.com

Ladislav Dor

Chargé des relations médias

06 47 04 30 91

ladislav.dor-ext@keolis.com